



LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



BULLETIN DU PÈLERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT-MICHEL

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSECRATIONS D'ENFANTS :

Depuis le 22 avril ont été consacrés à N.-D. des Anges et à St-Michel :

— TRENTE ENFANTS D'AFRIQUE.

— Frank POTIER, Sandra, Delphine POTIER, St-Mars-la-Reorthe - Emmanuel JARRY, Argentré-du-Plessis - Thomas, Cécile ROESCH, Massy-Bertrand, PERRETTE, Amayé-sur-Seulles - François, Elodie LUCAS, Berjou - Nora, Gonesse ABDESSELEM, Ludovic des COGNETS, La Roche-sur-Yon - Marie BENAZET, Paris - Aurélie CHOPIN, James HAWORTH, Jérôme LANCIA, Claire ISELIN, Limoges - Isabelle HUARD, Vendôme - Fabrice HOSPITAL, Antibes - Raphaëlle NISUS, Boulogne - Tildia, Roulier GAVALY, Villier-le-Bel - Sandrine CIDICINA Paris XVII Sabine FISTON, Claude FISTON, David THONY, Agnès THONY, Créteil - David, Lionel YEYE, Marie-Bernard DURAND, Charles-Albert SAMOE, Karine SMERALDA, Paris - Jacques, Laurevely DOUGLAS, Creteil - Thierry, Isabelle ABELLI, Reine AIMEE, Bagneux - William GRIVALLIERS, Alfred ZAMI, Villejuif - Franck Philippe LIMERY, Créteil - Jean-Marie WALLADE, Bonneuil - Estelle Estéphanie, Aurélie, Virginie PERALES, Bordeaux - Marie-France de THIBERGE, Paris - Laurent DIJOUX, Réunion - Dian TRIQUET, Lydie FAIRFORT, Montfermeil, David CHENIERE, Beauvais - Sandrine CRAPPE, Boufioulx - Aurélie LEMOINE, Mathieu COLNAT, Poissy - Maguy, Loïc AGASTO, Neuilly-sur-Marne - Jérôme, Nathalie THOMAZEAU, Latillé - Paul RITONDALE, Hyères - Gwenaël GEFFROI, Boehan - Joseph, André BRAULT, Callen - Jacqueline PAYET, Ilet Furcy - Laëtitia GUFLFI, Lausanne -

ARCHICONFRERIE DE SAINT-MICHEL :

Depuis la même date 157 adultes se sont fait inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie, qui est une pieuse union de chrétiens, qui, dans la dévotion à Saint-Michel prient chaque mois du 15 au 23, les uns pour les autres et aux intentions recommandées au Sanctuaire de St-Michel.

Une messe est célébrée chaque lundi à leurs intentions à celles des Pèlerins de la semaine et pour les associés défunts.

Adieux à nos chers défunts :

André SICART, Toulouse - Amélie BOUTROY, Marcy. - Yvette RESBEUT, La Lucerne - M. MARTINET, La Haye-Pesnel -

— Que St-Michel les introduise dans la lumière éternelle !



Les Annales du Mont Saint-Michel

LA SPIRITUALITÉ DANS LES CHARITÉS NORMANDES

Les CHARITES NORMANDES sont en ce moment à l'ordre du jour et sont l'objet d'un vif intérêt de curiosité. Les uns y voient du folklore, les autres une sorte de service de Pompes funèbres chez les ruraux ; fausse optique. Les charités sont autre chose que tout cela.

D'abord, ce qui est certain, c'est qu'elles viennent du lointain moyen-âge. Il est quasi impossible, vu l'absence de documents écrits pour cette période de préciser exactement leurs origines. Toutefois un ensemble de données me paraissent de nature à admettre comme plausible les datations orales reflétées sur les bannières : 1080-1155 - 1240... etc mais tel n'est pas le but de cet article qui est de faire connaître l'esprit religieux de ces confréries.

Dom Lecrocq qui a étudié particulièrement les diverses confréries du Moyen-âge, n'hésite pas à classer les CHARITES parmi les confréries pieuses ou de dévotion. Et par ailleurs, il déclare que parmi ces innombrables confréries, il n'y en a pas qui se soient consacrées spécialement au culte des morts.

Effectivement dès qu'apparaissent les premiers statuts écrits des charités, on y retrouve ces deux traits principaux : dévotion et prières pour les morts. Dans le règlement de 1381 de la CHARITE de St-Jean à St-Lô, ne dit-on pas que la plus grande charité, c'est de prier pour les morts.

Et ce même état d'esprit, on le retrouvera pendant quatre siècles, dans tous les actes officiels ou règlements de nos confréries normandes.

On serait même presque tenté de trouver de l'exagération dans les termes employés, qu'on en juge par les Statuts de la Charité de LOUVIERS en date du 7 Juin 1451 : « fondée en l'honneur de la très glorieuse nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ, et de l'Assomption de sa benoite et digne Mère, la Vierge Marie ». Et ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Chaque confrérie avait d'ailleurs un Saint patron et même plusieurs. Il suffit de parcourir statuts et règlements des Charités pour être frappé aussitôt par la piété qui s'en dégage ; on y parle surtout de prières, de messes et de dévotions.

Les gros « MARTYROLOGES » d'avant 1790 encore conservés sont une longue compilation de noms d'associés aux prières. Quelques unes de ces confréries possèdent des biens et sont assez riches pour avoir un Chapelain (et même plusieurs) attachés à leur service particulier. Qu'on en juge par ce document de 1435, retrouvé dans les vieux papiers concernant la Charité de GIVERVILLE, je cite : « Messes à notes, diacre et sous-diacre devront être dites chaque jour aux dépens des frères et sœurs. Le dimanche : messe du St-Esprit - le lundi : messe des Trépassés, - le mardi : messe de St-Blaise - le mercredi : messe de Ste-Marguerite - le jeudi : messe du St-Sacrement - le vendredi : messe de la Passion de N.-S. Jésus-Christ le samedi : messe de la Vierge Marie.

Tous les 1ers jours du mois : vêpres après celles de la paroisse. Pour faire ces services, sont commis : le curé ou le vicaire, et à leur défaut un chapelain désigné par l'Echevin ou le Prévôt. Il y aura un clerc pour les sonneries d'icelle charité...

La dite charité comprendra 13 Frères, dont l'un sera Echevin et l'autre Prévôt...

Les chapelains seront tenus de dire les Vigiles et service des Trépassés lors de mort de chaque frère ou sœur »

On pourrait citer d'autres documents, mais tous convergent à la conclusion que du Moyen-âge à la Révolution, les Charités avaient comme base la Foi et la Piété. Très bien ! me dira-t-on, mais tout ce beau passé, c'est le passé et un passé aboli ; aboli ? c'est vite dit et n'est qu'une explication très imparfaite. Evidemment à la Révolution les Charités furent supprimées, comme d'ailleurs toutes les Associations, mais les rusés normands, par une diplomatie habile, adaptée aux circonstances surent s'effacer, du moins dans les campagnes,

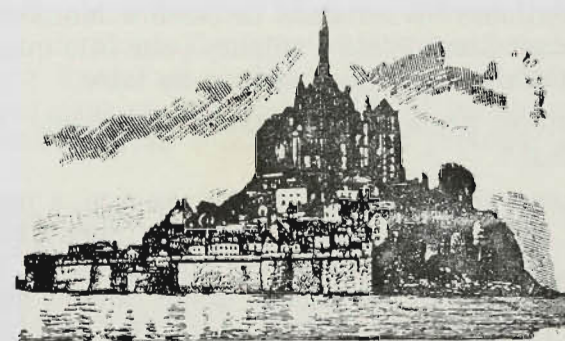
sans disparaître tout à fait et dès qu'il y eut accalmie dans la furie révolutionnaire, elles réapparurent et ceci dès 1802. Ce n'est toutefois qu'en 1806 qu'elles furent légalisées par arrêtés préfectoraux, pris en accord avec les Evêques et publiés aux Bulletins des lois. Celui d'EVREUX que j'ai sous les yeux stipule que les « CHARITES » sont rétablies, qu'elles serviraient pour les inhumations et les « pompes » de l'Eglise.

C'était en somme les rétablir (sans leurs biens) dans leurs fonctions passées, non toutefois sans modifications qui donnaient la primauté au matériel sur le spirituel. Mais la tradition continuait. Non rétablies dans la plupart des villes où sans doute l'esprit jacobin continuait de prédominer, elles se développèrent au contraire dans les campagnes et pendant tout le 19^e siècle, malgré quelques écarts et incidents, elles assurèrent convenablement leur mission.

Mais vint la décadence du fait de l'indifférence religieuse croissante entraînant une perte de la foi et du dévouement. De plus, la grande guerre fit de grands vides parmi les frères. Aussi, les confréries se trouvèrent fort désemparées. Mais en 1947, le 1^{er} Congrès des Charités normandes, qui se tint sous les auspices de Mgr Gaudron, Evêque d'Evreux, les Charités survivantes, reprirent, à la fois conscience de leur mission séculaire et confiance en elles-mêmes. Il existe quelque 150 ou 200 Charités. Dans nos communes rurales qui souffrent de la dépopulation et du manque de prêtres, les Charités restent le seul groupement d'hommes chrétiens.

Je me trouvais le 6 février, à la Grand'Messe d'une petite paroisse : la Charité du lieu y faisait le service de la Messe avec l'exactitude et la dignité prévues dans les anciens règlements. Cela ne permet-il pas tous les espoirs ? La flamme se ranime : au clergé et aux meilleurs catholiques de l'activer.

Maurice QUERUEL



Sainte CATHERINE

Je suis heureux d'accueillir les Montois dans leur vénérable église, et je remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal d'avoir accepté de réserver quelques instants de la réunion communale, pour cette cérémonie religieuse.

De quoi s'agit-il ?

De bénir une magnifique statue de Sainte CATHERINE d'ALEXANDRIE : statue d'albâtre du XV^{ème} siècle.

Tout d'abord, qui était Sainte Catherine ?

Voici ce que nous dit le Bréviaire à son sujet :

« Catherine, noble vierge d'Alexandrie, associa le goût des arts libéraux à l'ardeur de la foi ; voyant beaucoup de chrétiens menés au supplice sur l'ordre de Maximin, elle alla le trouver en personne et lui affirma courageusement que la foi au Christ était nécessaire au salut. Admirant son savoir, le tyran la fit retenir, et faisant venir de tous côtés des hommes très instruits, il s'efforça de la persuader de se convertir au culte des idoles. Mais c'est le contraire qui se produisit ; plusieurs de ces savants, convaincus par les raisonnements très sages de Catherine, embrassèrent la foi au Christ et n'hésitèrent pas à mourir pour elle, Maximin tenta alors, d'abord par des flat-teries, puis par des tortures, d'amener Catherine à abandonner sa résolution ; mais n'obtenant aucun résultat il la fit frapper de la hache ».

Son martyre fut-il comme le rapporte la tradition, d'abord celui de la roue, sur laquelle elle connut le supplice du fouet ? Les récits anciens nous le disent. Malgré ces tortures, elle persévéra dans la foi et fut décapitée.

D'après la tradition, son corps fut transféré au Mont Sinaï, où son culte est toujours vivant dans le célèbre Monastère de Sainte Catherine du Mont Sinaï. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est question du Sinaï dans l'oraison que nous venons de faire.

Et quel intérêt présente une statue de Sainte Catherine au Mont-Saint-Michel ?

Vous le savez, chers Montois, au Moyen-Age, à partir sans doute du XIII^{ème} siècle, époque où le culte de Ste-Catherine s'est répandu, existait, au Mont, un Monastère Ste Catherine, qui accueillait les dames qui venaient en pèlerinage, tandis que les hommes étaient accueillis dans l'Abbaye. De ce Monastère Ste-Catherine, il reste le beau porche roman dans les jardins face au « Dauphin », et sous

les jardins de l'école, il reste sans doute des vestiges de ce Monastère.

Vous savez aussi que dans les bâtiments abbatiaux, il existe, face à l'entrée de la crypte Saint-Martin, une chapelle Sainte-Catherine, appelée « Sainte-Catherine du Grand Degré ». Cette chapelle est la chapelle de l'Abbé. Elle date de 1380.

A la suite de l'incendie du 8 juillet 1374, incendie dû à la foudre, nous dit Dom Thomas le Roy, Geoffroy de Servon, Abbé du Mont-Saint-Michel, fit réparer l'église, le dortoir et autres logis du Monastère.

En 1380, après tous ces travaux, il fit bâtir une petite chapelle « des Degrez » ou de « Sainte-Catherine ». Cette chapelle existe toujours ; il est dommage qu'elle soit seulement lieu de passage et dépôt. Peut-être qu'un jour connaîtra-t-elle meilleur sort ? En tout cas, je le souhaite.

De nos jours, le Monastère Sainte-Catherine revit, puisque les locaux de Pax Christi sont la résidence des religieuses de l'Abbaye, résidence qu'elles ont mis sous le patronage de Sainte-Catherine.

D'où nous vient cette statue ?

Entre Cherbourg et Saint-Pierre-Eglise, il existe un vieux manoir situé à Fermanville. Il avait été attribué par le Duc Guillaume à l'un de ses amis lors du partage de la Normandie. Au XIII^{ème} siècle, c'était une famille de Beaumont, puis au XIV^{ème}, les de Pirou, au XV^{ème}, les Davy, au XVII^{ème}, les Avice, au XIX^{ème}, les de Caligny, les Boissières, et à la fin du siècle dernier, les Houyvet, qui possédaient ce Manoir.

Cette statue se trouvait dans la chapelle Ste-Madeleine de ce château de Fermanville. Mutilée à la Révolution, elle a échappé au sac de l'occupation pendant la dernière guerre.

La famille Houyvet la conservait précieusement, et la dernière représentante de cette famille, Madame Jeanne, née Houyvet, l'a offerte à l'église du Mont. Monsieur et Madame Jeanne habitent à la Maréchallerie, à Saint-Pair-sur-Mer ; je leur dis notre très respectueuse gratitude pour ce don inestimable et les assure de nos prières. Que Sainte-Catherine continue de les protéger et d'intercéder pour eux.

Cette statue, posée ici grâce aux directives de Monsieur l'Inspecteur des Monuments Historiques Froidevaux, par la générosité du Conseil Municipal, grâce aussi au travail de la Maison Aubert de Périers, qui a réalisé le socle, va être bénite par Monsieur l'Abbé Leloy, curé-doyen de Granville, qui dans quelques semaines prendra en charge le pèlerinage du Bx Thomas à Biville.

Il avait un double titre à ce rôle : d'abord celui de compatriote de la famille Houyvet, puisqu'il est originaire de Saint-Pierre-Eglise, canton dont fait partie le manoir de Fermanville.

C'est là son premier titre.

Le second, c'est celui de l'amitié, et je le remercie de sa présence parmi nous.

J'ai été hier, le témoin de la profession de Foi de jeunes chrétiens à Kairon ; cela m'invite à vous dire, mes Frères, combien je souhaite que se réalise dans votre vie ce que nous disait l'oraison tout à l'heure ; puissions-nous parvenir, nous qui habitons la Montagne de Saint-Michel, à la véritable Montagne qui est le Christ. Qu'il soit pour nous, le rocher sur lequel, au milieu des épreuves et des orages de la vie, nous trouvions réconfort et soutien, et que, au milieu des biens matériels nous nous souvenions que le Christ est la seule véritable richesse qui soit stable, qui dure et que nous emporterons avec nous, puisque tous nos biens matériels, nous les laisserons ici-bas. Nous n'emporterons que ce que nous avons donné. L'important n'est pas d'être le plus riche du cimetière mais de savoir faire du bien autour de nous, alors qu'il y a toujours des pauvres parmi nous — si nous savons regarder autour de nous. —

Que Sainte-Catherine nous aide à être fidèle au Christ. AMEN.

**

Tel est le texte de l'allocution de M. le curé du Mont-Saint-Michel, au cours de la cérémonie du lundi 10 mai 1982 à 18 h., au cours de laquelle fut bénite la statue de Ste-Catherine qui venait d'être placée le Jeudi Saint 8 avril.

Comme chaque année, ce lundi 10 mai, avait lieu à la salle St-Aubert la réunion des Montois, pendant laquelle M. le maire tient à rendre compte de la gestion municipale.

Avant cette réunion, les Montois s'étaient groupés dans leur église pour assister à la cérémonie de bénédiction de la statue de Ste-Catherine.

Faut-il rappeler qu'il est normal que Ste-Catherine soit dans le sanctuaire de St-Michel : n'est-elle pas avec lui et Ste-Marguerite la Messagère de Dieu près de Jeanne d'Arc.

Peut-être un jour, aurons-nous la joie de placer dans notre église, une statue de Ste-Marguerite ! Et pourquoi pas ?

A. YVER.

L'Église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel (Suite)

En 1805, nous voyons apparaître pour la première fois M. Michel Reullost, ancien vicaire de Saint-Loup, qui avait été exilé pour la foi en 1796. Voici le triste tableau qu'il trace de l'église à son arrivée :

« Faisons savoir que lorsque je suis entré en cette ville pour y remplir les saintes fonctions de pasteur, j'ai trouvé l'église dans un dénuement général. La couverture du midi presque toute découverte. L'autre côté et celui de la tour dans un très mauvais état, sans vitres, sans bancs, excepté un grand, sans autels, excepté celui de la Très Sainte Vierge en assez bon état, sans linge, sans ornements, sans calice, sans croix, sans lampe, sans chandeliers, sans chapes, en un mot dans un dénuement général, en sorte que je n'avais pas un linge d'église et autrement avec quoi envelopper mon petit doigt... J'y ai célébré à l'autel de la Sainte Vierge pour la première fois que j'y chantais la grand'messe, le dimanche d'avant la mi-août 1805... Les statues étaient toutes mutilées par les malheurs de la Révolution. Au sujet des livres, j'ai trouvé un missel de Rouen, en bon état, trois processionnaires parmi lesquels il n'y en avait qu'un entier. Un grand rituel, entier à la vérité, mais bien mal relié, l'antiphonaire assez bon.

« Prestement par le bon soin de Messieurs les Marguilliers en charge : M. G. Richard, L. Gautier, V. Morilland et de nos bons paroissiens, elle commence à changer de forme. Dieu en soit loué, in sempiternum !

« Le 4 juillet de l'an de grâce 1807,

*« MICHEL REULLOST,
Succursaire et gradué en Théologie »*

La période de notre histoire paroissiale qui s'étend de 1805 à 1864 n'est pas la moins intéressante, car elle marque une sorte de résurrection matérielle et morale parmi la population agglomérée, plus nombreuse que jamais, au pied de l'abbaye devenue prison d'E-

tat. Un savant curé du Mont-Saint-Michel, devenu plus tard doyen du chapitre métropolitain de Sens, M. l'abbé Mémain, nous a laissé sur ces soixante années, des notes précieuses.

Les religieux étant tous disparus sans retour, et les prisonniers civils ou militaires qui les remplacèrent sous l'Empire n'ayant pas encore d'aumônier spécial, M. Reullost étant en 1805, le seul ecclésiastique existant dans la paroisse. Né à Saint-Pair, émigré en Angleterre » il avait assisté à ses derniers moments l'ancien curé du Mont. M. Mazier, l'abbé Reullost semblait prédestiné à recueillir sa succession.

Les habitants, dont quelques-uns avaient été égarés par le fanatisme républicain, avaient généralement repris leurs pratiques religieuses. La dévotion à Saint-Michel, le culte de N.-D. du Mont-Tombe, de Saint-Pierre et de Saint-Aubert étaient restés chers aux paroissiens et même aux fidèles des pays voisins. Mais l'église, qui avait servi de magasin à fourrage était dépouillée de tout. Il fallut donc acheter presque tout le mobilier de la fabrique avec l'argent provenant des offrandes et des souscriptions des habitants. On recueillit aussi quelques débris laissés dans l'église abbatiale, notamment les autels de Saint-Pierre et de la Sainte Vierge, celui-ci remplacé depuis, des statues et le grand Christ en bois aujourd'hui dans la nef.

L'ancien presbytère ayant été converti en mairie, la commune dut louer une maison pour recevoir son pasteur, jusqu'à l'année 1867, date de l'installation des missionnaires dans l'Abbaye. Parmi les laïques dont le nom mérite d'échapper à l'oubli, une veuve Desmaizières se fit pendant de longues années, au début du XIX^e siècle, l'institutrice des enfants du pays.

M. Reullost, qui remplissait à la fois les charges de desservant et d'aumônier de la prison, mourut au Mont-Saint-Michel, âgé d'environ 71 ans, le 5 novembre 1816, entouré de la vénération de tous ses paroissiens.

M. l'abbé Doré, son successeur, amenait avec lui son frère, prêtre, à qui il confia la charge d'aumônier. M. Turpin fut curé de 1827 à 1830, puis se démit de ce titre pour ne garder que celui d'aumônier des détenus. MM. Peslin (1830 - 1834) et Leforestier (1834 - 1837) lui succédèrent. A noter, sous ces différents pastorats, un important mouvement religieux ; des missions furent données tous les deux ou trois ans ; un calvaire fut érigé près de la porte de la ville (1826) et le chemin de croix rétabli ; la confrérie du Saint-Scapulaire groupa la plupart sinon tous les habitants.

De 1833 à 1862, la Maison Centrale eut pour aumônier M. l'abbé

Lecourt. Après s'être engagé dans la voie du mariage, M. Lecourt, resté veuf avec un fils, se destina au sacerdoce, fit ses études au petit séminaire de Mortain et fut nommé aumônier des détenus. Son zèle et son expérience des travaux matériels lui permirent de rendre de grands services à l'administration. L'habileté qu'il montra dans l'incendie de l'Abbaye, en 1834, lui valurent la décoration de la Légion d'Honneur.

Pendant ce temps, plusieurs prêtres se succédaient rapidement à la cure du Mont : M. Allain (1837-1840) ; M. Jardin, un an ; M. Geslouin, qui, de 1841 à 1844, s'acquitta d'une renommée de sainteté justifiée par son entrée au monastère de la Trappe de Bricquebec ; M. Templer (1844-1854) qui fit réparer la tribune et ériger un nouveau chemin de croix ; M. Bailleul (1854-1856) ; M. Postel (1856-1864). Celui-ci fit paver et plafonner le chœur de l'église, réparer les autels et la sacristie, placer une grille de communion et refondre l'ancienne cloche, lui donnant comme parrain M. Lecourt fils, inspecteur de la Maison centrale, et pour marraine Mme Marquet, épouse du directeur de la prison.

M. Postel éprouva une peine très vive de la suppression de la Maison centrale, ou plutôt des pertes matérielles que cette suppression faisait subir à ses paroissiens. Nommé curé d'Ardevon, il y mourut en 1867, et les habitants du Mont-Saint-Michel, par reconnaissance, lui firent élever un tombeau en signe de la profonde affection qu'ils lui avaient gardée.

Pendant les années 1864-1865, MM. Cluche et Richer régirent la paroisse, l'un seize mois, l'autre six, laissant ensuite la charge à MM. Emile Aubert, César Pigeon. Celui-ci commença par s'assurer une nouvelle maison presbytérale, dans la partie ouest de la grande Maison Blanche, située rue des Monteux. Très attaché à sa chère église, il y entreprit d'importantes restaurations ; fit recouvrir à neuf la tour de l'église, et remplir au ciment une lézarde profonde causée par la foudre avant la Révolution, répara les toitures du chœur et de la nef, fit régulariser les allées du cimetière et relever entièrement le calvaire dont la base disparaissait parmi les tombes. Le choléra ayant fait son apparition au Mont, en mai 1867, M. Pigeon s'empressa de remettre en honneur la statue de Saint-Roch, reléguée dans la tour par Mgr Robiou et, à l'occasion de la fête de Saint-Pierre, restaura la statue du patron de la paroisse, ainsi que celle de Saint-Aubert pour qui le frère Simon, trappiste retiré au Mont, sculpta une crose neuve.

(A SUIVRE)

Les Anges dans le traité de Pierre de Celle « Sur la discipline claustrale »

Il y a huit siècles, le 19 février 1182, mourait Pierre de Celle, depuis peu évêque de Chartres, mais qui avait derrière lui une longue et belle carrière monastique. Profès de Montier-la-Celle, près de Troyes, il avait été longtemps abbé de Saint-Rémi de Reims, avant d'être appelé à l'épiscopat.

Pierre laissait un certain nombre d'écrits : lettres, sermons et divers traités parmi lesquels un petit ouvrage intitulé « Sur la discipline claustrale » dont le texte, fort bien établi, traduit, commenté et annoté par dom Gérard de Martel, moine de Solesmes, est paru en 1977, dans la collection « Sources chrétiennes » (n° 240) sous le titre de « L'École du cloître ». (1)

On est surpris, en parcourant, à la fin de ce volume, l'index des mots, de ne pas y rencontrer le mot Ange, ou plutôt Angelus. Mais il ne s'agit là que d'un oubli. Comment, en effet, un auteur monastique du Moyen-Age traitant de la vie religieuse aurait-il pu s'abstenir de faire mention des anges dans son ouvrage ? On sait combien la tradition monastique s'est pluée à esquisser des parallèles entre la vie des moines et celles des anges.

De fait, les anges sont bien présents dans le traité de Pierre de Celle « Sur la discipline claustrale » il est question d'eux, parfois, sans lien vraiment particulier avec la vie monastique. il en est ainsi de l'ange de la Nativité s'adressant aux bergers, de l'ange du Sépulcre, de celui qui garde la porte du Paradis. L'Eucharistie est dite « pain des anges ». Pour Pierre de Celle les « fils de Dieu » dont parle le psaume 28 « Afferte Domino, filii dei » sont tout simplement les anges, les anges évoqués aussi à propos de l'Echelle de Jacob.

Mais il y a plus, monastiquement parlant, ainsi nous lisons que « le cloître se trouve aux confins de la pureté des anges et de la souillure du monde ». Il y a davantage encore : tout un petit chapitre ayant pour objet et pour titre « la discipline angélique » (De angelica disciplina)

Pierre y expose que les anges sont libres et heureux de servir Dieu. Parmi eux règne une entente admirable, il y a présentement neuf ordres (ou chœurs) des anges, mais il y en aura un dixième qui

sera formé de tous les hommes sauvés par le Christ. Et dès maintenant ceux qui ont l'espérance de leur salut, comme les moines, doivent s'efforcer d'imiter les anges qu'ils rejoindront dans la gloire céleste.

« Reste la discipline angélique qui est toute volontaire, qui procède toute de la jouissance, aucunement de la difficulté ou du labeur. Lorsqu'elle sert Dieu, elle reprend forces ; lorsqu'elle se tient auprès de lui, elle se rassasie lorsqu'elle est envoyée, elle court avec allégresse lorsqu'elle revient, elle est reçue avec joie. Elle court toujours sous la conduite de Dieu. Rien de pénible, rien d'extraordinaire. Elle unit entre eux tous ces esprits pour les fondre dans l'amour de Dieu et dans l'amour mutuel ; et lorsqu'il sont rassemblés en un seul esprit, ils sont liés par une attache aussi forte que serait celle d'un unique esprit dans toute cette multitude.

Dans cette odonnance, il y a neuf ordres d'anges, auxquels s'en ajoutera un dixième, celui des hommes...

Enfermés dans la demeure claustrale comme dans un sein, nous prenons les traits grâce auxquels, après la délivrance de la mort, nous serons semblables à Dieu, comme dit l'apôtre, car nous le verrons tel qu'il est (1. Jean 3, 2). Et quels sont ces traits ? la pureté angélique, la netteté, la chasteté, la charité, la paix et la vérité et toutes ces vertus dont il est dit : Bénissez le Seigneur, vous toutes ses vertus (psaume 102, 21).

Il faut prier pour que celui qui les a créés dans le ciel nous y conforme dans le cloître, afin que la dissemblance des visages ne separe pas les demeures, car si un ange aperçoit en toi son visage, il te chérira comme lui-même » (chapitre 9)

Le regard des anges ! Voilà un thème cher, semble t-il à Pierre de Celle. Les anges qui désirent poser leurs regards sur le Seigneur (chapitre 27) ne le posent donc pas moins sur les hommes. Pierre, avant d'aborder son chapitre sur la discipline angélique avait déjà dit : « La discipline claustrale est un spectacle pour Dieu, pour les anges, pour les hommes » (chap. 4). Car la vie vertueuse du moine est agréable aux anges qui gardent « son entrée et sa sortie » (chap. 7).

Mais la vie monastique, qui a quelque chose d'angélique, n'en a pas moins pour autant un côté quelque peu rebutant. En cela, elle a, ni plus ni moins, l'aspect de l'ange de la Résurrection :

« La forme de la discipline claustrale garde l'aspect de l'ange annonciateur de la Résurrection du Seigneur : son aspect était, en effet, comme celui d'un éclair, et ses vêtements comme la neige (Matth. 28, 3) » Et Pierre d'expliquer qu'à première vue la vie monastique effraie par son austérité évoquée par le visage terrifiant de l'ange, mais que les vêtements de la discipline claustrale, qui sont les observances régulières, sont de neige parce qu'ils contribuent à éteindre le mal... au jour du jument, poursuit-il « les bons cloîtres deviendront blancs comme neige, car ils seront pareils aux anges de Dieu dans le ciel (Matth. 22, 30), brillants comme le soleil dans la perpétuelle éternité » (chap. 10).

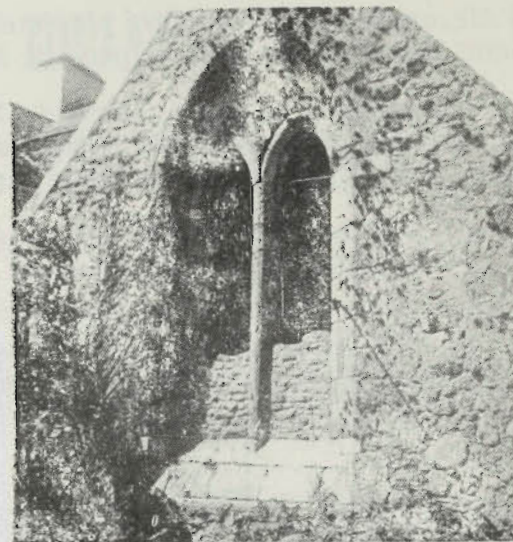
Pierre de Celle revient sur la même idée dans l'épilogue de son ouvrage : si la vie de cloître peut, à certains égards, paraître rigoureuse, du moins les moines auront-ils « avec les anges, un corps spirituel, débarrassé de tout fardeau ». Il ne faut donc pas hésiter « à échanger les vacances du monde pour la mélodie des anges... propter angelicas modulationes. »

M. PIGEON

(1) Par discipline claustrale, il faut entendre la règle de vie déterminant la conduite à garder dans le monastère.



Le Château de FERMANVILLE



CHATEAU DE FERMANVILLE
Chapelle Sainte-Madeleine

Il fut bâti pour la plus grande partie par les Pirou aux XV^e et XV^e siècles. Il se compose d'une enceinte carrée dont les 3 côtés sont fermés par de vastes bâtiments d'exploitation sans ouverture au-dehors. L'entrée de la cour présente deux portes cintrées. Le manoir et ses dépendances forment le quatrième côté du carré. A l'extrémité sud se trouve un grand pavillon à toit pyramidal.

Une belle tourelle octogone servant d'escalier occupe le centre. La fenêtre à moulures prismatiques avec ses choux frisés y marque la dernière époque du gothique.

La façade du bâtiment principal attenant à la tourelle a été refaite au commencement du siècle, mais la façade donnant sur les jardins clos de hauts murs est bien de la fin du XV^e siècle.

A la suite de ce bâtiment est la chapelle Sainte-Madeleine en forme de croix latine, éclairée par des fenêtres en plein cintre. Les restes d'une baie ogivale pure surmontant la porte indique que cette chapelle a été construite probablement en même temps qu'un château plus ancien. (1)

C'est de cette chapelle que vient la statue de Sainte-Catherine

(1) D'après « Le canton de Saint-Pierre-Eglise de Louis DROUET — Ed. Heimdal Bayeux 1977.

d'Alexandrie qui vient d'être placée dans l'Eglise St-Pierre du Mont-Saint-Michel. (Voir la 2ème page de la couverture).

Fermanville, c'est la Patrie de Marie Ravenel - (1811-1893) - la Meunière poétesse qui a si bien chanté son pays natal, qui est plein de charme par son littoral sauvage et ses vallons ombragés.

*« Venez voir le beau site où s'écoule ma vie,
C'est un petit Tyrol parmi la Normandie :
Deux rangs d'Alpes sans nom, sans neige et sans glacier,
Serrent étroitement une creuse vallée,
Où parfois d'un meunier la demeure isolée
Rompt la monotonie et pare le sentier. »*

*.....
Bientôt nous entendrons gazouiller l'hirondelle,
La vallée aura mis sa parure nouvelle,
La solitude aura ses asiles secrets,
La grive aura son nid, l'insecte une patrie,
Nos buissons seront pleins de chansons et de vie,
Et le froment flottant couvrira les guérets.*



COUR DU CHATEAU DE FERMANVILLE

Jean TOULAT

Les Forces de l'Espoir

Préface de Martin Gray

Après « Les Forces de l'Amour » — sans cesse réédité — Jean Toulat nous donne « Les Forces de l'Espoir », avec préface de Martin Gray.

Les exclus du Quart-monde ? Les personnes alcooliques ou prostituées ? les loubards ? ils peuvent s'en sortir, affirme l'auteur, témoignages à l'appui.

Une grossesse intempestive ? la naissance d'un enfant « spina bifida » ? la paralysie à vie après un accident de voiture ? même alors, il est possible de faire face au destin : il y a en l'homme des énergies insoupçonnées.

Partout Jean Toulat a rencontré des semeurs d'espérance, jusqu'au fond des prisons, où des condamnés à mort trouvent la lumière. Il montre Samuel Pizar et Marek Halter dans leur combat pour la paix, Sœur Eliane et France Lesprit dans leur lutte contre la faim en Ouganda et au Bangla-Desh. Au cœur même de la Palestine, cette terre déchirée, des juifs, des musulmans et des chrétiens bâtissent ensemble Neve Shalom, l'oasis de la paix.

« Les Forces de l'Espoir » : dans notre nuit, une lumière.

Un volume de 230 pages + 9 hors texte 13,5 x 21

En vente chez votre libraire

ou aux Editions S.O.S. 58,00 F.

106 rue du Bac 75341 Paris - Cedex 07

BRÈVES PRIÈRES A L'ANGE GARDIEN

- Ange de Dieu, qui êtes mon gardien, puisque le ciel m'a confié à vous dans sa bonté, éclairez-moi, dirigez-moi, gouvernez-moi aujourd'hui.
- Mon bon Ange, gardez-moi bien, défendez-moi, gouvernez-moi. (Jean Gerson, 1363-1429).
- O mon Ange gardien, dites, je vous en conjure, à mon Bien-Aimé, que je languis d'amour pour lui et que j'ai un désir infini de le posséder... (S. Jean-Marie Vianney).
- O Saint Ange de Dieu, mon fidèle gardien... regardez mon âme comme vous étant toute confiée... daignez la remettre entre les mains de son Créateur et Rédempteur afin qu'avec vous et avec tous les saints du ciel, elle puisse jouir de sa présence, l'aimer parfaitement et en jouir pleinement pendant toute l'éternité (S. Charles Borromée).
- Ange glorieux qui m'avez en garde, priez pour moi. Mon cher gardien, donnez-moi votre bénédiction. Bienheureux Esprit, défendez-moi de l'ennemi. Mon cher protecteur, donnez-moi une grande fidélité à vos saintes inspirations. (S. François de Sales).
- O saints Anges, ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort, mais portez mon âme au ciel, afin que je puisse aimer et louer Dieu durant toute l'éternité. (Père Querbes).
- Anges du Seigneur, bénissez le Seigneur ! (Dan. 13,58).

Quand, plus tard, se dévoilera dans toute sa clarté la vie palpitante et prodigieuse de l'Eglise des martyrs d'aujourd'hui, le monde s'agenouillera devant eux pour les vénérer et chanter la gloire de Dieu.

Les chrétiens innombrables qui souffrent pour le nom de Jésus, sans renom et sans gloire, expient notre lâche indifférence et nous appellent à un héroïque sursaut.

Une Eglise qui ne se souvient pas de ses martyrs d'hier ou ne découvre plus ses martyrs d'aujourd'hui ne peut revendiquer l'honneur d'être l'Eglise du Christ.

Cardinal Etchegaray

INTENTIONS RECOMMANDÉES :

- L'avenir d'une jeune fille qui se laisse attirer par un projet de mariage civil, malgré la peine de sa famille chrétienne — E.L.
- Pour mon fils 16 ans 1/2, son épanouissement, l'approfondissement, la sincérité, la solidarité de sa foi ; sa vocation ; pour qu'il acquière le sens de l'effort pour lui et le don de lui même aux autres, pour qu'il soit protégé dans son travail. D.P.
- Une messe d'action de grâce : St-Michel nous est venu tant de fois en aide. Il nous a protégés délivrés des mauvais esprits. Nous sommes du 4^e âge, que de grâce Saint-Michel nous a obtenues.
- Tout d'abord, merci à St-Michel, notre petit malade auquel on a enlevé la moitié de l'intestin grêle, à l'âge de 3 jours, va mieux. Au grand étonnement des médecins il a réagi d'une façon étonnante le jour même où il a été mis sous la protection de St-Michel et de N.-D. des Anges.

Je remercie le ciel et prie avec ferveur avec le chapelet de St-Michel.

Je proclame tellement ma joie et ma foi autour de moi que des amies, croyantes, veulent aussi faire partie de l'Archiconfrérie

Mme J. B....

Notre couverture : Photo : HOUDUS, Pontorson.

Statue de Sainte Catherine d'Alexandrie

- Albâtre XV^e siècle -

Placée le Jeudi Saint 8 avril 1982 dans l'église Saint Pierre du Mont-St-Michel, cette statue a été bénite le 10 mai par M. l'abbé Leloy, doyen de Granville. Elle est en albâtre, roche sédimentaire formée de sulfate de calcium hydraté cristallisé, ou pierre à plâtre. Cet albâtre est d'origine anglaise. (voir l'étude de M. A. Rostand : « Les albâtres anglais du XV^e siècle en Basse-Normandie » dans : « Bulletin monumental de 1929). La statue mesure 88 cm de haut, 28 de large sur 8 d'épaisseur. De la main gauche Ste-Catherine tient un glave et de la droite aujourd'hui mutilée, sans doute un livre, en souvenir de son dialogue avec les savants d'Alexandrie que Maximin envoya pour la convaincre, mais qu'elle convertit au Christ.

Elle est la patronne des Philosophes des charrons, des remouleurs et des potiers à cause de la roue sur laquelle son bourreau lui fit subir de cruels supplices.

Sur le socle on peut lire :

« SAINTE-CATHERINE d'ALEXANDRIE »

Mutilée pendant la Révolution Française en la Chapelle
du vieux Château de Fermanville Manche
offerte par la famille Houyvet

FETE SOLENNELLE DE ST-MICHEL :

Dimanche 26 septembre sous la Présidence de Mgr l'Evêque.
Homélie de Mgr Derouet, évêque de Séez.

A NOS FIDELES ABONNES :

Le présent numéro des Annales est pour les mois de mai-juin-juillet. Le prochain sera pour les trois mois suivants. Cela évitera l'augmentation de l'abonnement.

ABONNEMENTS

Avez-vous pensé à votre réabonnement ?

- Oui ! *Merci de votre fidélité.*
- Non ! *Il est encore temps.*

Abonnement un an : 30,00 F.

Etranger : 35,00 F.

Le N° 6,00 F.

Tous les abonnements sont à renouveler en janvier-février

Monsieur le Directeur des « Annales »

B.P. 1 50116 Le Mont-Saint-Michel

C.C.P. « Annales du Mont-Saint-Michel » 4-42 C Rennes
